VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato — J. L. Onorato — J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau en position de terre mesurant trente six pieds de face au chemin Félicité, trente cinq pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère: toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908: l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Butler, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloire, outils, charbon, matériel, approvisionnements, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec un droit de se servir des produits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats-Unis numéro 713,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé une "Licence et arrangement" fait entre la Fibre Board Company, la Southern Fiber Company et O. Tennant Lee, administrateur ou gardien, pour lui même et ses ayant à la ville de Boston, Etat du Massachusetts, le 22 septembre 1905, et tous les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux, lui enregistrées, devant être vendu comme une manufacture complète et en gros. De cette vente la propriété décrite en détail en ledit inventaire comme suit, sont omis: un moteur à gasoline, 5 H. P., et une pompe 5 in., 15 barils de résine, un barril de savon, connu comme "Excelsior Cleanon" et le Fibre Board Manufacture, détaillé en ledit inventaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payable en un et deux ans, après la date faite à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère en les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de notaire Wm Renaudin, pour le passage de l'acte de vente, lequel devant contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agente de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

P. A. Leloup Jr, A. W. Cooper, avocat pour le recveur.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau en position de terre mesurant trente six pieds de face au chemin Félicité, trente cinq pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère: toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908: l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Butler, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908, et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI le 18 juin 1908, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots et une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 639 borné par l'avenue N. Claiborne (autrefois la rue St Avidi), Français, Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Wadsdill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans, Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en sera annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Nord Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français; et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèle, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

Succession de James J. Frigerio.

Pupitres, Coffre fort en fer, "Lathe" et dépendances, Vaches, Mulets et Divers wagons.

A l'Encan, JEUDI, 4 juin 1908, à 11 heures a. m., à l'entrepôt de Frigerio, rue Iberville, près de la rue Dauphine.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 85,738 dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à l'entrepôt de Frigerio, rue Iberville, près de la rue Dauphine, à 11 heures a. m. JEUDI, le 4 juin 1908 les effets appartenant à la succession ci-dessus nommée et plus complètement décrit dans l'inventaire enregistrée.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Division A. Succession de Alexander B. French. No 85,608.

Meubles de Maison, Porcelaine, Argenterie, Baignoire en Porcelaine et Installations, Eventail Electrique, Stove à Gaz, iron d'Evier de Cuisine et Installations, Livres, Ornements, etc., etc.:

A l'encan **Mardi, 2 juin 1908, à 11 h. a. m.**, sur les lieux **830 rue Félicité.**

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique à 11 heures, le MARDI, 2 juin 1908, sur les lieux No 830 rue Félicité,

Les effets mobiliers appartenant à la succession ci-dessus nommée comme il est complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 318 rue Baronne.

22 mai—22 24 31—juin 2

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE FONDS ENTIER DE COMMERCE CONSISTANT d'une grande quantité d'Huile de Machine—Huile Noire—Gasoline—Huile de Cylindre—Réservoirs et Bidons à Huile—Rebut de Coton, etc: —Réservoirs-traîneaux et Wagons-réservoirs—Meubles de bureaux. Aussi

SIX (6) BEAUX MULETS.

Et une bâtisse en bois occupée comme un entrepôt.

John H. Fisher vs Consumer's Oil & Refining Mfg Co., Ltd.

No 85,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 1er juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux

RUES GALVEZ ET EUPHROSINE.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mai 1908, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le fonds de commerce de ladite Consumer's Oil & Mfg Co., Ltd, aussi six mulets, meubles de bureaux, wagons, une bâtisse en bois, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. Parham, avocat.

20mai—20 21 24 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Breffel.

No 85,641, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sit és dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'ilet borné par les rues Robertson, Forest, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue Robertson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. D Danziger, avocat.

9mai—9 10 17 24 31 juin 7 9

AVIS AUX CREANCIERS

In re Petit and Bob Company en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,673—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Otto Katz et Harry L. Moses, commissaires liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Gustave Lemle, Charles Rosen, avocats.

30 mai—juin 3 8

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE.

Même Omer Soniat et als vs August Huard et al.

No 85,720, Cour Civile de District, Division D.

Deux morceaux de propriété foncières de valeur dans le Deuxième District.

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Borné par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 91' 6"'. Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 50 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi la résidence en bois à un étage et demi sur ce joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne).

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5" devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 8ème jour de mai 1908, et signé en Cour ouverte le 14ème jour de mai 1908, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 91, borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti mesurant quarante cinq pieds cinq pouces (45' 5") de face à la rue St Louis sur quatre-vingt onze pieds, sept pouces et neuf lignes (91' 7" 2"') de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, lesquelles dites deux dernières rues il forme l'encoignure et a une profondeur sur la ligne du côté opposé de quatre-vingt onze pieds, six pouces et quatre lignes (91' 6" 4") et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 200-201, formé par ladite avenue Esplanade et la rue Hospital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5"') de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denégbaut, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

Wagueespack, Foster & Denegbaud, avocats pour les demandeurs

Carleton Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,

Entre les rues France et Lesseps,

et 804 et 806 rue Lesseps,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de George Kern.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Fredrichs, encanteur, daté le 13 avril 1846, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel lesdits lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre ligne égales et parallèles de cent cinquante neuf (159') pieds dix (10") pouces et trois (3"') lignes. Le lot G mesurant trente neuf (39') pieds onze (11") pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises avec espace suffisant pour une voiture sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai 30 31—juin 7 14 21 28 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. New Orleans, La.

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Ancilla.

12mai—1an

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

liet de Terre Elégant dans le Troisième District.

Succession de Louis J. Renard versus la Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,698.

Succession de Louis J. Renard—No 75,357.

Succession Vacante de Pierre Poinsellin—No 82,146.

Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,147.

Succession Vacante d'Antoine Meral—No 82,144.

JEUDI, le 4 Juin 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District signé le 12 et 13 juin 1907 dans les affaires ci-dessus intitulées, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Le 1/4 de l'intérêt indivis de chacune des successions ci-dessus à la propriété comme suit décrit, à savoir:

L'ilet No 824, autrefois No 31, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Tricou, Délery, Roman et Derbigny.

Cette propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Phone Main 2268.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant.

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Colombus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet No 17, maintenant No 763 borné par les rues Columbus, Roman, Derbigny et Laharpe, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Columbus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles adjacent à et formant une partie et un terrain ouvert dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 1907.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0/0 d'intérêt sur le paiement différé, représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance, lien de vendeur et privilège et la propriété vendu avec la stipulation de non aliénation et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets hypothécaires. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication: le loyer de la propriété devant appartenir à la suspension jusqu'à la signature de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU.
Encanteur.

Félix J. Puig, avocat.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de chêne. Bois de chêne.

JEUDI, LE 4 JUIN,

A 11 heures A. M.

A la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. Dock, Gretna, Lne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Conformément à la loi 167 de 1898 par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. et pour le compte de qui il appartiendra, deux wagons de bois de chêne.

Car C & EI. 85587 et car SF. 11379 de Chatham, La., consigné à la Louisiana Export Lumber & Box Co, N. O., Lne.

Prendre le ferry de l'avenue Jackson, les docks sont sur le fleuve, à deux ilet seulement de l'atterrissage du ferry.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison

24 mai—24 31—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Contenu de la residence No 163 rue Dublin, Vendredi le 5 juin à 11 heures a. m. Succession de Dora Hemsberg

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Pour un partage je procéderai à vendre comme ci dessus le mobilier suivant.

Elégant ameublement de salon, avec la tout de chambre, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

26 mai—26 31—juin 5

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York.
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et als vs les mineurs Helwick.

No 85,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir:

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1635 rue Fern, dans l'ilet No 215 borné par les rues Fern, Burdette Green, Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit ilet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit ilet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour les frais de la vente, et les actes de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Frederichs, Encanteur, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en Cour ouverte le 15 avril 1908 et signé en Cour ouverte le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessus intitulée, à savoir:

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubray D'Abadie et Gray, et désigné par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. Hasan, député voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Aubrey et formant l'encoignure desdites deux rues. Le lot No 18 mesurant trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, et étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel, No 85,655, Cour Civile de District, par jugement daté le 8 avril 1908, enregistré dans le Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse ci-dessus. Sur le lot No 13 et 1739 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour les frais de la vente. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bernardina Tochter

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,946—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Odilia Lockenberg, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred D Danziger, avocat.

28 mai—23 27—juin 1

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles J. Russell—No 86,137—Cour Civile de District, Division C.
Meubles et effets mobiliers (Transférés pour la commodité de la vente.)

Ameublement de salon en velours et bois d'acajou, table à extension en bois de chêne, Sideboard, 12 chaises de salle à manger, lits en fer, ressorts, matelas, toilette et lavabo, pupitre "roller top," type writer Remington, cornes de bibliothèque en acajou et chêne, meubles de cuisine centre et descente de lit, portraits, ornements, sabre de Pythias, Encyclopédie Britannica, une quantité de romans et de livres classiques, etc.

MARDI, le 2 juin à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 344-348 rue Baronne

PAR STERN'S AUCTION COMPANY—Jac. H. Stern, encanteur—MARDI, le 2 juin 1908, à 11 heures a. m. à leur Bourse, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 21 mai 1908, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

Un lot de meubles et effets mobiliers d'après l'inventaire.—Conditions—Comptant.

Sam Wolf, avocat. JAC. H. STERN, encanteur.

22 mai—22 24 31—juin 2

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**